

comme professeur, tout le monde connaissait ce surnom. Chez nous, tout le monde savait tout, hormis, bien entendu, la police.

Veillez agréer, etc...

J. GIÉLZYUSKA,

Infirmière de la Croix-Rouge française (S. B. M.)
Hôpital militaire du Val-de-Grâce.

§

Un « Tombeau de Verhaeren ». — Nous avons annoncé, dans nos échos du 1^{er} mars 1917, que M. Maurice Gauchez s'occupait de préparer un recueil d'hommages en vers et en prose à la mémoire d'Emile Verhaeren. Le dossier qu'il avait constitué a été remis à M. André M. de Poncheville, auquel les écrivains et artistes désirant collaborer au *Tombeau de Verhaeren* peuvent encore adresser leurs hommages, prose ou vers, 7, boulevard Mariette, à Boulogne-sur-Mer. C'est l'*Amitié de France et de Flandre* qui, comme il en a été convenu avec Mme Verhaeren, publiera le *Tombeau de Verhaeren* : mais le dossier déjà réuni doit être complété, notamment en recueillant ce qui a pu être écrit en Belgique occupée à la gloire du grand poète.

§

Une découverte beethovenienne. — Le *Mercur de France* du 1^{er} avril 1918 a publié une lettre inédite de la vieillesse de Beethoven, que M. Banes a eu l'heureuse chance d'acquérir pour la bibliothèque de l'Opéra, au cours de la guerre. Une découverte d'un autre ordre et d'une autre importance, commencée par le regretté Teodor de Wyzewa et achevée par son collaborateur, M. G. de Saint-Foix, parmi les manuscrits musicaux du British Museum, vient d'ajouter trois numéros importants à l'œuvre de jeunesse de Beethoven. Attribués par les Allemands à Mozart, ils doivent être, sans aucun doute, restitués à celui qui n'était alors que son disciple. Présentés par M. de Saint-Foix à la dernière réunion de la Société française de musicologie, ces trois manuscrits forment : un trio pour piano et cordes (deux morceaux en ré), auxquels il manque malheureusement deux pages ; deux petites pièces pour piano à quatre mains, qui datent certainement des années 1785-1790 au plus tard, suivies du début d'une troisième, une marche funèbre, où l'on sent poindre la fameuse marche de la *Symphonie héroïque* ; et un magnifique rondo pour piano à deux mains, de 265 mesures, complet, celui-là. Un quatrième autographe est un menuet, déjà publié par M. Jean Chantavoine, et dont la juxtaposition justifierait, s'il en était besoin, l'attribution des trois ouvrages précédents à Beethoven.

* Cette découverte, cette authentification d'œuvres de la jeunesse de Beethoven, faites par un musicographe français, n'ajouteront certainement rien à la gloire de l'auteur des neuf Symphonies : mais, au point de vue historique, elles sont d'une grande importance, car elles montrent combien fut grande et durable l'influence de Mozart sur Beethoven jusque vers l'année 1795.

J. G. P.

§

Le monument Beethoven. — Il semble qu'on ne s'en soit guère préoccupé depuis 1914. Les fidèles de José de Charmoy commencent à s'in-

terroger sur le sort qui pourrait être réservé à ce monument. Voici quatre ans que les génies du socle, symbolisant chacun l'une des symphonies, se trouvent exilés au milieu d'un bouquet d'arbres du bois de Vincennes, aux confins des communes de Saint-Mandé et de Fontenay-sous-Bois. Ils demeurent privés de la grande figure dont la présence devait achever de fixer leur signification.

Un tel abandon se comprenait aisément durant la guerre. Mais aujourd'hui?

Aujourd'hui, un haut fonctionnaire des Beaux-Arts juge, dit-on, que la victoire même ne permet pas à notre pays de s'accommoder d'un monument perpétuant la mémoire d'un musicien né à Bonn voilà près d'un siècle et demi, et le haut fonctionnaire aurait résolu de convertir le comité à cette idée : conserver le socle et ses génies, mais remplacer la figure de Beethoven par un aigle symbolisant la Victoire de la Marne.*

C'est une idée comme une autre. Toutefois ne serait-il pas permis de représenter à ce haut fonctionnaire que la responsabilité de Beethoven dans la guerre mondiale n'est pas absolument démontrée? Ne pourrait-on pas arguer des origines belges de l'auteur de la Neuvième Symphonie? Et, surtout, ne peut-on se demander si José de Charmoy a laissé des dispositions testamentaires autorisant le Comité Beethoven à modifier, jusqu'à l'anéantir, sa volonté constante à l'égard de ce monument?

§

A propos de « Choses de Colmar ». — Dans l'intéressant *Echo* que le *Mercur* du 16 janvier a publié sur Colmar il n'a pas été fait mention du séjour qu'y fit Voltaire en 1753 et 1754 et de l'impression que lui causa, alors, l'autodafé, par un P. de la Compagnie, en cette même ville, des œuvres de Pierre Bayle et autres parpaillots. Peut-être, cependant, l'auteur se souvenait-il d'un autre *Echo* sur cette matière, paru dans le *Mercur* du 10^r janvier 1911, sous le titre, précisément, de : *Voltaire à Colmar*, p. 218-220, et a-t-il jugé opportun de ne point y revenir. On nous pardonnera de ne pas imiter sa discrétion, si ce que nous allons citer à l'avantage d'être signé de M. Maurice Barrès et d'être extrait de la 7^e édition — parue dans l'été de 1913 chez Emile Paul — de *Huit jours chez M. Renan*. Cette exquise fantaisie oppose le regard de l'auteur de la *Vie de Jésus*, tel que le surprit M. Charles Laurent, à celui de M. de Voltaire, et, précisément, de M. de Voltaire à Colmar! Voici le curieux passage, qui remonte à la nouvelle édition de 1904 de la fantaisie en question, époque à laquelle M. Barrès avait lu le petit volume de M. Heid : *Voltaire en Alsace* :

En 1754, Voltaire était à Colmar. Les Jésuites y avaient une maison importante. Le frère de leur Recteur était confesseur de la Dauphine et, par là, avait de l'action sur Louis XV, qui n'aimait pas Voltaire. Le philosophe sentait autour de lui une surveillance qui l'effrayait. Il se décida à une démarche que son secrétaire Colini raconte excellemment. « C'était au mois d'avril. Pâques approchait... Voltaire me demanda un jour si je ferais mes pâques. Je lui répondis que c'était mon intention. — Eh bien ! me dit-il, nous les ferons ensemble. On prépara tout pour la cérémonie. Un capucin vint le visiter. Après les premiers propos, je m'éclipsai et ne revins qu'après avoir appris que le capucin était parti. Le lendemain nous allâmes ensemble à l'église et nous communîâmes l'un à côté de l'autre. J'avoue que je profitai d'une occasion aussi rare pour examiner la contenance de Voltaire pendant un acte aussi important. Dieu me pardonnera cette curiosité et ma distraction. Au moment où il allait être communié, je levai les yeux au ciel comme pour l'implorer et je jetai un coup d'œil subit sur le maintien de Voltaire ; il pré-